

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 3 (1858)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Notes sur quelques marches et expériences : faites en Suisse depuis 1844 par l'artillerie de montagne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-328593>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

plus d'une occasion, versèrent leur sang pour eux, et, en fin de compte, les rois de France savaient bien qu'ils ne perdaient pas à cet échange. Aussi n'était-il point de petits privilèges qu'ils ne leur accordassent, jusqu'à celui de faire établir boutique par leurs vivandières partout où les Suisses étaient en garnison, « pour fournir à eux seulement toutes les choses nécessaires, sans qu'aucuns magistrats ni officiers majors de places les en puissent empêcher. »

Ils ne négligeaient rien non plus pour les retenir sous les drapeaux français, et leur faire oublier leur patrie : de là cet emploi d'un bouffon par compagnie, d'un *loustic*, dont le nom, emprunté à la langue allemande, est resté dans la nôtre ; de là l'institution de différents jeux gymnastiques ; de là ces danses armées qui avaient quelques rapports avec celles de la Grèce antique ; de là enfin l'interdiction aux musiques militaires de jouer le *Ranz des vaches*, dont la rude harmonie rappelait aux enfants de la Suisse leurs villages, leurs troupeaux et leurs montagnes.

(A suivre.)

## NOTES SUR QUELQUES MARCHES ET EXPÉRIENCES

FAITES EN SUISSE DEPUIS 1844 PAR L'ARTILLERIE DE MONTAGNE.

La *Gazette militaire suisse* a publié un résumé des excursions faites dans les écoles fédérales avec le matériel de l'artillerie de montagne. Cet exposé, quelque succinct qu'il soit, nous a paru démontrer si clairement l'importance de cette artillerie pour notre pays, que nous avons cru devoir le faire connaître à nos lecteurs.

C'est en 1844, pendant l'école militaire fédérale à Thoun, que les premiers essais ont eu lieu sous la direction du colonel Denzler. On y employa seulement 2 mulets. Les bâts et le harnachement étaient de confection française. Dans une première marche on traversa Blumenstein, on se rendit sur le Gournigel et l'on revint par Watteville. La seconde fut plus intéressante que la première ; en passant par Erlenbach on se rendit sur la chaîne du Stockhorn, et en passant par la crête de la Wahlalp on descendit à Blumenstein.

Le canton des Grisons qui, comme le Valais, doit fournir une batterie d'artillerie de montagne, ne possède pas de mulets<sup>1</sup> ou du moins en a très-peu ; on s'y sert généralement de chevaux de bât comme bêtes de somme. Les bâts français y furent trouvés, et avec raison, très-convenables pour les mulets, mais fort mal construits pour les chevaux. Un bât tel que ceux dont on se sert dans ce canton fut envoyé à Zurich pour qu'on y fit les modifications nécessaires pour recevoir le chargement des bouches à feu, des affûts et des caissettes à munition de l'artillerie de montagne. On ne procéda qu'avec précaution à ces modifications et l'on finit par construire un nouveau modèle qui différait notablement du bât reçu des Grisons.

Dans l'été de 1845, sous la direction du colonel Denzler et du lieutenant-

<sup>1</sup> Il faut distinguer le *mulet* proprement dit du *bardeau* ou *bardot*. Le *mulet* (maulthier) est le plus grand, il est le produit du croisement du bandet avec la jument. Le *bardeau* (maulesel) est plus petit et il est produit par le croisement de l'étalon et de l'ânesse. On sait du reste que ces métis ne se reproduisent pas entr'eux.

colonel Wehrli, on fit des essais d'une certaine importance avec deux bâts construits d'après le nouveau modèle. On partit de Coire avec trois chevaux de bât et un obusier de montagne avec son affût et son armement. La petite colonne passant par Andeer se rendit dans le val Ferrära, et arriva à Crot dans la vallée d'Avers. La distance entre Andeer et Crot avait été franchie en un jour. Le lendemain on se rendit à Stalla ou Bivio en passant par Cresta et en franchissant la Valetta (8200'). Le troisième jour on se rendit, en traversant le Julier (6850') à St-Moriz où l'on fit une halte de deux jours pour guérir les blessures faites par les bâts (il n'y en avait aucune de grave), et pour apporter quelques modifications aux panneaux des bâts. De St-Moriz on se rendit à Zuz et de là, en passant par la vallée de Sulzanna, on franchit la sauvage Scaletta (dans un endroit où, quelques semaines auparavant, une avalanche avait emporté plusieurs hommes et des chevaux) et on atteignit enfin Davos. De là on regagna Coire en deux jours, en passant par Klosters, Sernens, Fideris et en descendant tout le Prättigau.

Depuis 1845 on fit peu d'excursions avec l'artillerie de montagne. Notons cependant qu'en 1846 le major Burkhardt se rendit de Thoune à Interlaken en passant par Merligen (rive droite du lac de Thoune), où il n'existe en quelques endroits qu'un sentier presque impraticable.

En 1853, la question de la construction des bâts fut vivement reprise. En 1854, la batterie de montagne des Grisons fit une excursion de deux jours sous le commandement du major Schulthess. Dès lors cet officier s'appliqua avec succès à améliorer les bâts, dont il avait reconnu les défauts pendant cette marche.

En septembre 1856, la batterie de montagne La Nicca fit, sous la conduite du colonel Wehrli, avec des bâts d'une construction nouvelle qui se rapprochaient davantage de celle des bâts qui sont employés dans les Grisons, une excursion de 4 1/2 jours. La première demi-journée fut consacrée à une course d'essai sur une élévation assez rapprochée de Coire, puis la colonne passant par la vallée de Schalfick, gagna Langwiesen et se rendit à Davos en franchissant le Strelapas. Ici le mauvais temps empêcha la colonne de se rendre dans l'Engadine par la Fluela et elle dut, en passant par les Züge, gagner Alveneu et de là Coire en passant par Parpan. On reconnut avec un grand plaisir que pas un seul cheval n'était blessé.

Nous avons omis de dire que déjà en mai 1856, avec les bâts modifiés et des chevaux qui n'étaient point du tout accoutumés au service de bêtes de somme, on s'était rendu dans un après-midi de Lucerne au Righi-Kulm, et le lendemain à Gersau en passant par le Righi-Scheidegg. Le premier jour la colonne essuya un violent orage, le second elle eut beaucoup à souffrir d'une très-grande chaleur, malgré cela aucun cheval ne fut blessé par son bât.

Le nouveau modèle de bâts pour chevaux étant trouvé, il s'agissait de modifier le bât pour mulets d'après les mêmes principes. Dans ce but le colonel Wehrli fit des essais à Thoune en octobre de la même année. Partie de Weissenbourg, sa colonne se rendit aux bains du Gournigel en franchissant la Morgeten et le Gantrischkümli; le lendemain elle gravit la montagne du Gournigel, puis sans cher-

cher un chemin, elle descendit droit en bas sur Blumenstein. Le premier jour la colonne avait éprouvé de grandes difficultés pour descendre du Gantrischkümmlî qui était recouvert d'une couche de verglas, les mulets n'étant pas mouchetés. La marche dura de 7 heures du matin à 7 heures du soir, ainsi 12 heures pendant lesquelles on ne fit qu'une seule halte de 1 1/2 heure. Les mulets étaient très-fatigués. On remarqua que dans des descentes très prolongées, le bât tendait toujours à glisser en avant.

En 1857, la batterie du Valais, sous la conduite du major Schulthess, se rendit à Thoune en passant par Louèche et la Gemmi, elle rentra en Valais en passant par le Simmenthal, Château-d'Œx, les Mosses et le Sépey. D'après les résultats de cette excursion, il est probable que l'on conservera pour les mulets le bât français, mais qu'on adoptera pour les chevaux le bât modifié dont nous avons parlé plus haut. Toutefois il y a encore des essais à faire. Le bât français, qui est court, ne convient pas aux chevaux et le long bât grison ne peut aller aux mulets, parce que l'épine dorsale et la courbure des côtes diffèrent chez ces deux animaux. Les mulets ont relativement une colonne vertébrale plus forte, et particulièrement une réunion plus forte des hanches avec les reins, ce qui donne une croupe meilleure et moins chancelante. En outre la courbure de leurs côtes est moins prononcée, ce qui est favorable à une bonne assise du bât. On ne rencontre pas chez les mulets une aussi grande variété de formes que chez les chevaux qui tendent chaque jour, par le mélange infini de leurs races, à s'éloigner du type primitif.

Outre ces excursions qui avaient été faites en vue surtout de chercher un bon modèle de bât, le lieutenant-colonel Borel a fait en 1853, à Sion, et en 1855 à Fribourg, des courses de montagne fort intéressantes, mais qui avaient plutôt pour but d'y exercer la troupe que de faire des recherches sur la meilleure forme à donner aux bât. Une belle marche fut exécutée sous la conduite du même officier de Lucerne par le Righi à Gersau et à Schwytz, et le second jour retour à Lucerne en passant par Seelisberg et Stanzstad.

Toutes ces marches prouvent suffisamment que nous possédons les éléments d'une bonne artillerie de montagne.

---

Le *Conseil fédéral* vient de décider de soumettre à une commission de 3 experts, les plans de nouvelles casernes que l'on doit construire à Thoune. Espérons que cette importante amélioration sera promptement menée à bonne fin, et que nos officiers n'auront plus à rougir en conduisant des étrangers dans les casernes de notre principale place d'armes.

---

Le 11 avril, les officiers d'artillerie du canton de Berne ont été convoqués à Berthoud par le chef du corps, M. le lieutenant-colonel Manuel. Un toast porté par cet officier au colonel Denzler a provoqué une lettre chaleureuse dans laquelle le colonel dit que si en 1836 il a renoncé à sa place d'instructeur en chef d'artillerie, ce n'est point comme quelques-uns l'ont prétendu, pour se retirer tout-à-fait du service en temps de paix, mais pour faire place à des forces plus jeunes et pour satisfaire à des exigences de famille. « Au contraire, dit-il, je consacre toujours plus mon temps